

[fr](#)

[Press release](#) | 18.12.2025

Santé publique-Environnement / Exposition aux pesticides dans le miel

Le Parlement flanche face à la Commission.

Ce jeudi 18 décembre, le Parlement européen n'est pas parvenu à bloquer la proposition de la Commission européenne visant à augmenter une nouvelle fois les niveaux maximaux de résidus d'acétamipride autorisés dans le miel.

Malgré l'opposition d'une large partie des député-es, (328 en faveur de l'objection portée par les Verts-ALE, sur les 361 nécessaires pour atteindre la majorité absolue requise), la Commission va donc poursuivre sa trajectoire dangereuse en multipliant par vingt l'exposition des consommateurs et consommatrices à ce pesticide à travers un produit emblématique de notre alimentation.

Déclaration de **Marie TOUSSAINT**, Vice-Présidente du groupe Verts-ALE:

" Le Parlement a perdu ce vote, mais la Commission européenne a surtout perdu le sens de ses responsabilités.

En mai 2024, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) alertait pourtant sur de graves incertitudes scientifiques concernant les effets neurotoxiques de l'acétamipride, en particulier pour les fœtus et les jeunes enfants. Elle recommandait de réduire drastiquement les doses journalières admissibles.

Au vu des nombreuses études scientifiques récentes, l'acétamipride devrait être classé comme substance toxique pour la reproduction de catégorie 1B et, à ce titre, interdit.

Au lieu d'appliquer le principe de précaution inscrit dans le droit européen, la Commission a fait le choix inverse : elle a déjà relevé les valeurs de résidus dans le miel en juillet et s'entête aujourd'hui à vouloir les

augmenter encore.

En augmentant ces seuils, la Commission fragilise la santé publique, sacrifie la protection des enfants et affaiblit les apiculteurs européens, confrontés à une concurrence déloyale de miels importés ne respectant pas nos standards. C'est une double peine pour un secteur déjà durement touché par l'effondrement des pollinisateurs.

À l'heure où l'exécutif européen prépare une dérégulation massive des procédures d'homologation des pesticides, nous refusons d'être complices de ce qui ressemble à un empoisonnement programmé.

Ce vote perdu ne met pas fin au combat : nous continuerons d'exiger que les décisions européennes reposent sur la science, le droit alimentaire et la protection du vivant, et non sur les intérêts de l'agrochimie ou de multinationales agroalimentaires."

En savoir plus :

° L'acétamipride est un néonicotinoïde persistant. Ce pesticide est dévastateur pour les abeilles et les pollinisateurs.

De nombreuses études démontrent également sa toxicité pour les êtres humains et son action de perturbateur endocrinien. La dangerosité de l'acétamipride est aussi soulevée par les médecins, en particulier l'ordre national français des médecins.

De son côté, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), a alerté récemment sur les risques d'impact sanitaire liés à l'acétamipride, notamment sur le développement des fœtus et du cerveau des enfants. Cette dernière a recommandé de diviser par 5 les seuils d'exposition tolérables.

° En juillet 2025, la Commission européenne a porté le seuil autorisé d'acétamipride dans le miel de 0,05 mg/kg à 0,3 mg/kg. Elle propose à présent une nouvelle hausse pour atteindre 1 mg/kg.

Recommended

News



[PLENARY FLASH Greens/EFA Priorities 15 to 18 June](#)

15.06.2026

Opinion

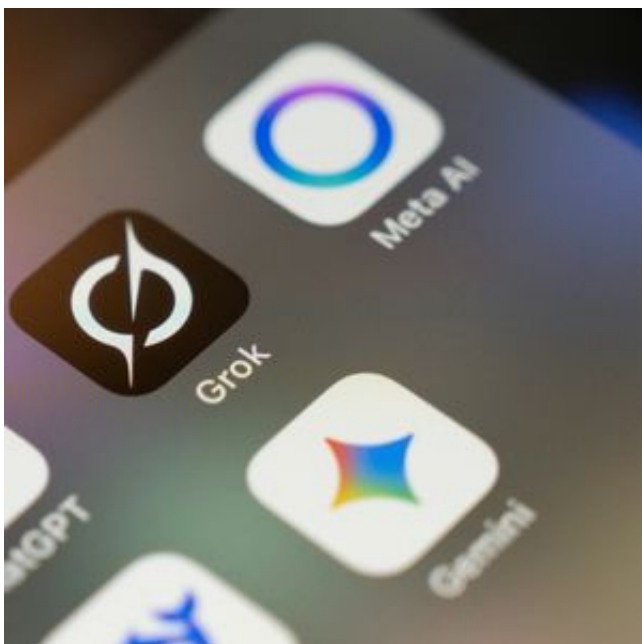


[Toxic Beauty: How the EU's new cosmetics rules could p...](#)

07.04.2026

Press release

salvador-rios-tkkOCi1Wgx0-unsplash



[DSA: European Commission opens investigation against G...](#)

26.01.2026

Press release

Photo by Julian on Unsplash



[Win for consumers with new bank liability, but fight a...](#)

27.11.2025

Responsible MEPs



Marie Toussaint

Vice-President

Contact person



Guendalina De Sario

Press & Media Advisor FR-IT-ES (for French, Italian and Spanish press)

Please share

[.E-Mail](#)